

# LES FEMMES S'EXPOSENT

## BOURSES DE CRÉATION

### Règlement

#### **ARTICLE 1 - OBJET**

Pour la troisième année consécutive, deux bourses d'aide à la création sont proposées par le festival 'Les femmes s'exposent', dotées par le **ministère de la Culture / Drac Normandie**.

Chacune des deux bourses est attribuée, sur présentation d'un dossier de candidature complet constitué des éléments mentionnés à l'article 4, à une **femme photographe professionnelle en activité, résidant en France**.

#### **ARTICLE 2 - CONDITIONS**

Le jury, formé de personnalités du monde de la photographie, se réunira courant novembre 2024, pour désigner les deux lauréates.

**Les dotations des bourses de création** sont :

- LA RÉSIDENCE à Houlgate, Normandie : 6 000€ couvrant les honoraires et frais durant la résidence ainsi que les droits de diffusion.
- LA COMMANDE « Le climat en images » : 10 000€ couvrant les honoraires et frais du projet ainsi que les droits de diffusion.
- Si les images sont exposées ou projetées lors de l'édition 2025 du festival, le festival prendra en charge les frais correspondants.
- Pour la résidence à Houlgate et les ateliers pédagogiques, le festival mettra à disposition un hébergement sommaire.

En contrepartie de la dotation attribuée, chaque lauréate s'engage à :

1. Achever son projet photographique d'ici au mi-mars 2025 (sélection de 30 images, qualité exposition), de manière à permettre une possible présentation de son travail sous forme d'une exposition ou d'une projection à l'occasion de l'édition 2025 du festival Les femmes s'exposent qui se

- déroulera entre le 4 juin et 1<sup>er</sup> septembre 2025.
2. Il reviendra à la Direction du festival de déterminer les modalités de valorisation, possiblement sous forme d'exposition ou de projection.
  3. Intervenir à l'école de Houlgate dans le cadre du projet pédagogique mené par le festival entre janvier et juin 2025.
  4. Ne présenter le projet photographique réalisé dans le cadre de cette bourse à aucun autre prix, concours ou bourse avant sa possible présentation au festival Les femmes s'exposent, en juin 2025.
  5. Ne pas publier les photographies extraites du travail qu'elle aura pu réaliser grâce à la bourse avant la tenue du festival Les femmes s'exposent 2025, sauf accord préalable du festival.
  6. Faire figurer dans les publications et communications relatives au sujet photographique la mention : « Lauréate de la bourse de Les femmes s'exposent ».
  7. Autoriser Les femmes s'exposent et le ministère de la Culture/Drac Normandie à reproduire une de ses photographies, déjà réalisée et choisie par ses soins, sur tout support de communication dans le cadre de la promotion des bourses Les femmes s'exposent, pendant la durée d'un an à compter de l'annonce de la lauréate.
  8. Autoriser le ministère de la Culture/ Drac Normandie et Les femmes s'exposent à reproduire une sélection de 3 images - ainsi qu'un portrait de la candidate - choisies d'un commun accord avec l'autrice, réalisées dans le cadre de la promotion de la bourse 2025 et plus largement du festival, à compter de l'annonce de la lauréate.
  9. Prévoir dans son budget une assurance la couvrant en cas de problème sur le terrain, tout au long de son reportage.
  10. La lauréate ne pourra se représenter aux bourses Les femmes s'exposent durant cinq années.

### **ARTICLE 3 - JURY**

Le jury, constitué de professionnels de l'image, attribuera le prix en fonction des qualités professionnelles de la candidate, des photographies envoyées, et de la pertinence et de l'originalité du projet proposé.

Le jury est souverain dans sa décision qui sera rendue à la majorité à l'issue des délibérations ; sa décision est sans appel. Le jury peut décider de ne pas attribuer de bourse s'il estime que les candidatures proposées n'en justifient pas l'attribution.

### **ARTICLE 4 - MODALITÉS DE CANDIDATURE**

Les candidatures sont gratuites.

Une même photographie peut candidater aux 2 bourses, en soumettant deux

dossiers distincts.

Chaque dossier de candidature complet doit être envoyé par la candidate, **au plus tard le 27 octobre 2024, avant minuit**, par WeTransfer à : [lesfemmessexposent@gmail.com](mailto:lesfemmessexposent@gmail.com)

**Les modalités de candidatures** sont les suivantes :

- exercer la profession de photographe,
- avoir achevé au moins 3 projets photographiques (publiés ou non),
- résider en France,
- pour la résidence à Houlgate, Normandie : sans condition d'âge et ouverte à toutes les écritures photographiques ;
- pour la commande « Le climat en images » : ouverte uniquement aux écritures photographiques documentaires et justifier d'au moins 10 ans d'expérience professionnelle (production, exposition, édition, etc.).

**Le dossier de candidature** doit comprendre l'ensemble de ces éléments :

- 1- le formulaire de candidature complété et signé (ci-après),
- 2- la copie d'une pièce d'identité,
- 3- un justificatif de résidence en France,
- 4- une attestation d'exercice de la profession de photographe (lettre sur l'honneur personnelle, publications dans la presse, attestation d'une agence ou d'un journal, carte de presse, etc.),
- 5- un curriculum vitae ou une biographie (1 page max. dactylographiée),
- 6- un descriptif du projet photographique proposé (2 pages maximum dactylographiées) en lien avec le thème de la bourse :
  - pour la résidence à Houlgate, Normandie : un sujet photographique en lien avec l'anniversaire du changement de nom de la ville de Houlgate il y a 120 ans, et différent de ceux déjà réalisés pour le festival lors des éditions passées ;
  - pour la commande « Le climat en images » : un sujet photographique documentaire qui porte un éclairage sur le dérèglement climatique à l'international, hors Union européenne. Différents angles peuvent être envisagés pour réaliser un nouveau projet ou finaliser un reportage en cours.
- 7- trois projets photographiques achevés, en noir et blanc ou en couleur, comportant entre 10 et 20 images.  
Sont acceptés les formats des images aux caractéristiques suivantes :

- Champs IPTC renseignés (légendes uniquement) ou légendes à part dans un document .word ou .pdf.
- Format JPG exclusivement (TIFF et EPS exclus).
- Format maximum par image : 3 MB.
- Les 10 à 20 fichiers images doivent être impérativement numérotés sans le nom de la candidate (001, 002, 003...), dans l'ordre souhaité de projection au jury.

**8-** éventuellement la copie de publications (maximum 3).

En dehors du formulaire d'inscription, aucune mention de l'identité de la candidate ne doit être apparente dans les documents et les champs IPTC, pour respecter l'anonymat des dossiers présentés au jury.

***Toute candidature incomplète, ne répondant pas aux critères de ce règlement ou hors délai, sera éliminée de la compétition.***

#### **ARTICLE 7 - RESPONSABILITÉ**

Les femmes s'exposent et le ministère de la Culture / Drac Normandie se réservent expressément le droit, si les circonstances l'exigent, d'annuler à tout moment et pour quelque cause que ce soit l'attribution de la bourse au titre du présent règlement.

#### **ARTICLE 8 - CONSULTATION DE RÈGLEMENT**

Ce règlement est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande à Les femmes s'exposent.

Seul le droit français est applicable au présent règlement. Seule la version du règlement établie en langue française fait foi en cas de litige.

FESTIVAL PHOTO

HOULGATE > NORMANDIE

# LES FEMMES S'EXPOSENT

## FORMULAIRE DE CANDIDATURE

### BOURSE DE CRÉATION • LES FEMMES S'EXPOSENT

*A envoyer au plus tard le 27 octobre 2024, avant minuit*

**Nom :**

**Prénom :**

**Adresse postale :**

**Téléphone :**

**Email :**

**Site Internet / réseaux sociaux :**

**Organisme ou agence (facultatif) :**

**Dossier soumis pour :**

RÉSIDENCE à Houlgate, Normandie

COMMANDE « Le climat en images », à l'international (hors UE)

*Le dossier de candidature comprend les éléments détaillés à l'article 4 du règlement.*

**Titre du projet proposé :**

Je suis l'auteure de l'ensemble des photographies présentées pour cette bourse de création et suis détentrice des droits d'auteurs.

J'autorise Les femmes s'exposent et le ministère de la Culture/Drac Normandie à utiliser ces photographies comme mentionné dans le règlement.

Je reconnais avoir lu le règlement et en accepter les conditions dans leur totalité.

Nom et prénom :

Date et lieu :

Signature